



Assemblée générale

Distr. générale
5 juin 2001
Français
Original: anglais

Cinquante-cinquième session

Point 117 de l'ordre du jour

Budget-programme de l'exercice biennal 2000-2001

Rapport de la Cinquième Commission

Rapporteur : M. Eduardo Manuel da Fonseca Fernandes **Ramos** (Portugal)

I. Introduction

1. Les précédentes recommandations que la Cinquième Commission a faites à l'Assemblée générale au titre du point 117 de l'ordre du jour figurent dans les rapports de la Commission publiés sous les cotes A/55/713 et Add.1.
2. La Cinquième Commission a repris l'examen de la question à ses 64e et 67e séances, les 21 et 25 mai 2001. Les déclarations et observations faites au cours des débats sont consignées dans les comptes rendus analytiques pertinents (A/C.5/55/SR.64 et 67).
3. Pour la poursuite de ses travaux, la Commission était saisie du rapport du Secrétaire général sur l'esquisse budgétaire proposée pour l'exercice biennal 2002-2003 – Centre CNUCED/OMC du commerce international, et du rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/55/7/Add.10).

II. Examen du projet de décision A/C.5/55/L.78

4. À sa 67e séance, le 25 mai, le Président de la Commission a présenté un projet de résolution intitulé « Esquisse budgétaire proposée pour l'exercice biennal 2002-2003 – Centre CNUCED/OMC du commerce international » (A/C.5/55/L.78).
5. À la même séance, la Commission a adopté le projet de décision sans le mettre aux voix (voir par. 7).
6. Après l'adoption du projet de décision, le représentant des États-Unis d'Amérique a fait une déclaration pour expliquer sa position.

III. Recommandation de la Cinquième Commission

7. La Cinquième Commission recommande à l'Assemblée générale d'adopter le projet de décision ci-après :

Esquisse budgétaire proposée pour l'exercice biennal 2002-2003 – Centre CNUCED/OMC du commerce international

L'Assemblée générale prend acte du rapport du Secrétaire général sur l'esquisse budgétaire proposée pour l'exercice biennal 2002-2003 pour le Centre CNUCED/OMC du commerce international¹, et souscrit aux observations et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires à ce sujet².

¹ A/55/797.

² A/55/7/Add.10.